

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02516

Numéro SIREN : 820 554 756

Nom ou dénomination : CLEVER

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 21035

# Comptes annuels

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

**CLEVER**

63 Rue LUCIEN FAURE  
33000 BORDEAUX

APE : 6420Z -  
Siret : 82055475600016

Bilan et comptes approuvés  
à l'assemblée du 30 06 2021



**mazars**

## MAZARS SAGASPE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'ordre des experts comptables  
61 Quai de paludate

33800 BORDEAUX

Tél : 05 57 54 31 31 / Fax :

Courriel :

Web :

## Sommaire

<b>Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable</b>	<b>3</b>
<b>Etats de synthèse</b>	<b>5</b>
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	22
<b>Etats détaillés</b>	<b>23</b>
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26
<b>Liasse fiscale</b>	<b>29</b>
<b>Documents complémentaires</b>	<b>65</b>

## Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable

### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société CLEVER relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 241 728,24
Chiffre d'affaires	207 426,00
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>290 962,75</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BORDEAUX  
Le 09/06/2021  
Pour MAZARS SAGASPE  
Vincent Schrepel  
Associé

## **Etats de synthèse**

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	5 522	3 380	2 142	3 983
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 216	3 914	11 302	9 042
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 010		9 010	13 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 749</b>	<b>7 294</b>	<b>22 455</b>	<b>26 525</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	312 220		312 220	582 947
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	907 054		907 054	302 480
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 219 273</b>		<b>1 219 273</b>	<b>885 426</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 249 022</b>	<b>7 294</b>	<b>1 241 728</b>	<b>911 951</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	893 820	648 138
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>290 963</b>	<b>245 682</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 185 882</b>	<b>894 920</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 479	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780	3 060
Dettes fiscales et sociales	52 066	11 493
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>55 846</b>	<b>17 032</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 241 728</b>	<b>911 951</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	55 846	17 032
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	207 426	220 170
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>207 426</b>	<b>220 170</b>
<b>Dont à l'exportation</b>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	260	
Autres produits	3	118
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>207 688</b>	<b>220 288</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	242	168
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	60 161	58 855
Impôts, taxes et versements assimilés	2 110	1 186
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 065	3 229
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	151
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>66 579</b>	<b>63 590</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>141 110</b>	<b>156 698</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	23 046	146 622
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	19 551	33 330
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)	5 142	5 879
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	133	344
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>5 274</b>	<b>6 223</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		131
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>131</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>5 274</b>	<b>6 093</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>149 879</b>	<b>276 082</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 800
Sur opérations en capital	225 490	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>225 490</b>	<b>1 800</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		2 401
Sur opérations en capital	1 990	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>1 990</b>	<b>2 401</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>223 500</b>	<b>-601</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	82 416	29 799
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>461 498</b>	<b>374 933</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>170 536</b>	<b>129 251</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>290 963</b>	<b>245 682</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## **Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CLEVER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 241 728 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 290 963 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2021.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

3 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### **Titres de participations et autres titres immobilisés**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

L'assemblée générale du 01/07/20 a modifié le siège social de la société pour le fixer au 63 rue Lucien Faure, 33000 Bordeaux.

Participations financières :

- Dissolution de la société Matéo Petit le 30/05/2020. Sortie des titres par affectation en compte courant le 30/05/2020 pour 1 500 €.
- Dissolution de la société Marie Ampère le 30/05/2020. Sortie des titres par affectation en compte courant le 30/05/2020 pour 1 500 €.
- Cession de la totalité des 150 parts sociales Ch immo détenues à la société Opupelus en date du 31/07/2020 pour un prix de 225 000 € (1 500 € par part sociale).
- Souscription de 500 actions sur 1000 (50%) de la SAS Cluny Promotion pour 500 € le 27/05/2020. SAS au capital de 1 000 €, siège social au 68 rue de la République 13002 Marseille.
- Participations Clever immobilier : Souscription de la totalité du capital en 07/2017 (100 parts pour un capital de 1 000 €). Transformation de la société en Sas le 31/07/2020. Création de 100 parts sociales de 10 € chacune. Création de 49 actions de préférences (P) et 51 actions ordinaires (O) en vue de l'entrée dans le capital de nouveaux associés (MD Participations et HA Invest). Cession de 29 actions de préférence à la société HA Invest le 31/07/2020 pour 290 €. Cession de 20 actions de préférence à la société MD Participation le 31/07/2020 pour 200 €. Clever détient désormais une participation à hauteur de 51% du capital de Clever immobilier.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 522</b>			<b>5 522</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		2 392		2 392
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 732	2 093		12 825
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 732</b>	<b>4 485</b>		<b>15 216</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 500	500	4 990	9 010
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 500</b>	<b>500</b>	<b>4 990</b>	<b>9 010</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 754</b>	<b>4 985</b>	<b>4 990</b>	<b>29 749</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 485	500	4 985
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>4 485</b>	<b>500</b>	<b>4 985</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 990	4 990
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>4 990</b>	<b>4 990</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
EURL CLEVER IMMOBILIER	1	-73	51,00	1	1	161		83	-26	
SAS HA PATRIMOINE	11		66,667	7	7	122				
- Participations (détenues entre 10 et 50 % )										
SARL IMMOREVE	1	167	50,00	1	1	26		1 430	215	
CLC INVEST	1		50,00	1	1					
SAS CLUNY PROMOTION	1		50,00	1	1					
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 539	1 841		3 380
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 539</b>	<b>1 841</b>		<b>3 380</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		12		12
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 690	2 212		3 902
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 690</b>	<b>2 224</b>		<b>3 914</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 229</b>	<b>4 065</b>		<b>7 294</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 312 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Autres	312 220	312 220	
<b>Total</b>	<b>312 220</b>	<b>312 220</b>	

#### Produits à recevoir

	Montant
Agios à recevoir	44
<b>Total</b>	<b>44</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

## Notes sur le bilan

### Liste des propriétaires du capital

		% de détenzione	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>			
FRED 33700 MERIGNAC		50,00	50,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>			
DEMAREST FREDERIC 33700 MERIGNAC		50,00	50,00

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780	3 780		
Dettes fiscales et sociales	52 066	52 066		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>55 846</b>	<b>55 846</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	<b>Montant</b>
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 120
<b>Total</b>	<b>3 120</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	207 426		207 426
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>207 426</b>		<b>207 426</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

#### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 990	
Produits des cessions d'éléments d'actif		225 490
<b>TOTAL</b>	<b>1 990</b>	<b>225 490</b>

**« CLEVER »**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 1000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : 63, RUE LUCIEN FAURE**  
**– BP 70157 –**  
**33042 BORDEAUX CEDEX**  
**820 554 756 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 30 JUIN 2021**

**Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

*Extrait du Procès-verbal*

-----[ début de l'extrait ]-----

**CINQUIEME RESOLUTION** – *Affectation du résultat de l'exercice. Historique des distributions de dividendes*

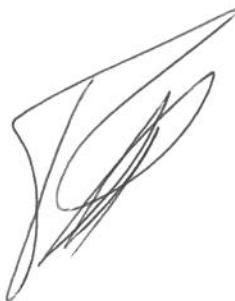
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **290 962,75 Euros** au poste « Autres réserves » qui présentera un solde après affectation de **1 184 782,38 Euros**.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Mixte Annuelle en date du 30 juin 2021.*

-----[ fin de l'extrait ]-----

**Pour copie certifiée conforme**  
**Le Président**  
**Monsieur Frédéric DEMAREST**



**CABINET Ph. MANEY & ASSOCIES**

SAS de commissaires aux comptes  
inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes  
rattachée à la CRCC Grande Aquitaine  
Capital social de 34 144 €  
RCS Bordeaux 410 258 537  
TVA intracommunautaire FR47 410258537

**Société CLEVER**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : 63 rue Lucien Faure 33300 BORDEAUX**  
**R.C.S : BORDEAUX 820 554 756**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

CLEVER SAS  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

---

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLEVER SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

### 2. Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

### 3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail

à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables. Dans le cadre de l'appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CENON, le 14 juin 2021

**CABINET Ph. MANEY&ASSOCIES**  
**Société de Commissaires aux comptes**

**S.A.S. Cabinet Ph. MANEY et Associés**  
**C.M.A.**  
**Siège social : Immeuble AALTA**  
**1 rue Louis Lagorgette - 33150 CENON**  
**RCS Bordeaux : 410258537**

**Madame Dominique ROUX**  
Commissaire aux comptes

